

Edition 2007

# Le Guide du TRI



# Les déchets recyclables

Seuls les déchets  
d'emballage  
suivants sont  
concernés par  
la collecte sélective

Les autres déchets  
sont à jeter dans votre  
poubelle habituelle



## Le verre



## Les bouteilles



## Le papier carton



## Les boîtes et emballages en carton



## Bouteilles et flaconnages en plastique



## Les produits alimentaires (y compris, les bouteilles d'huile)



Les pots



Les bocaux de conserve



Les prospectus et les magazines



Les journaux



Les briques alimentaires



ser  
NS  
si  
!

Pensez à  
bien vider le  
CONTENU



Les produits divers



Les produits d'entretien



Les produits d'hygiène



# Le dispositif de collecte sélective

Référez-vous au feuillet ci-joint pour connaître le dispositif de collecte mis en place dans votre commune.

## Apport Volontaire



Conteneurs à verre

## Apport Volontaire



Conteneur à papier carton

## Porte à porte

Habitat individuel :



Sac jaune

Habitat collectif :



Bac à couvercle jaune

Eco-conteneur

## Apport Volontaire



Conteneur à flaconnages plastique

Aire grillagée

## Porte à porte

Habitat individuel :



Sac jaune

Habitat collectif :



Bac à couvercle jaune

Eco-conteneur

# Où jeter les emballages métalliques et les déchets verts ?



## Les emballages métalliques

Cannettes de boisson, boîtes de conserves, emballages métalliques divers.

**Jetez-les dans vos poubelles habituelles**

L'acier et l'aluminium sont récupérés lors de l'incinération des déchets ménagers à l'UIOM (Usine d'Incinération des Ordures Ménagères) de Sausheim.



## Les déchets verts

Tontes de pelouses, tailles de haies, bois d'élagages, feuilles mortes

### Apport Volontaire

Amenez-les en DéchetTRI

### Porte à porte

Bac vert



Ou pratiquez dans votre jardin le **compostage individuel**

## La Collecte sélective

### En Apport Volontaire

Elle consiste à amener spontanément les déchets recyclables aux endroits prévus à cet effet sur la voie publique. Il s'agit de conteneurs répartis en :

#### PointTRI



#### PointTRI Plus



#### Conteneurs à verre isolés



### En Porte à porte




Elle consiste à un ramassage à domicile directement devant chez soi d'un bac ou d'un sac :



# Le Guide du TRI

## Nos recommandations

Edition 2007

-  **NE JETEZ PAS DE VAISSELLE** dans les conteneurs à verre cela nuit au processus de recyclage.
-  **NE JETEZ PAS DE BOUTEILLES EN VERRE** dans les conteneurs à bouteilles et flacons en plastique car cela nuit au processus de recyclage.
-  **PENSEZ À APPORTER VOS PILES USAGÉES** en DéchetTRI car leurs composants sont toxiques.

### PRODUISEZ MOINS DE DÉCHETS :

- en buvant l'eau du robinet quand elle est de bonne qualité
- en remplaçant les sacs de caisse par un panier, sac ou cabas réutilisable
- en privilégiant l'achat de produits vendus en grand conditionnement, en vrac ou à la découpe (sans emballage)

